

POUVOIR (*)

Je, soussigné(e),

Président(e) du club :

certifie que le Comité Directeur qui s'est réuni le : 2017 à

a désigné son ou ses représentants (***) à l'Assemblée Générale de la **Ligue Nouvelle-Aquitaine d'Aviron** qui se déroulera le **29 octobre 2017** à 33400 TALENCE, soit:

Nom, Prénom :

n° de licences 2018 (***):

adresse mail :

téléphone :

Nom, Prénom :

n° de licences 2018 (***):

adresse mail :

téléphone :

En conséquence, tous pouvoirs sont donnés au(x) dit(s) représentant(s) pour cette Assemblée Générale à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour, signer les feuilles de présence et tous autres documents s'il y a lieu, prendre part aux délibérations et généralement faire le nécessaire.

Fait à le 2017

(Nom, prénom et signature)

(*) le pouvoir doit parvenir **avant le samedi 14 octobre 2017** à pierre.motron@cegetel.net

(**) conformément à l'art. 5 des Statuts, le nombre de délégués est fixé suivant le nombre d'unités de licences :

- 1 jusqu'à 50 unités de licences,
- 2 au-dessus de 50 unités de licences.

(***) 2017 si licence non encore renouvelée.